

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE CHATEAUNEUF****DELIBERATION n°41/2024****OBJET : BUDGET COMMUNAL : DECISION
MODIFICATIVE N°1**

Conseillers en exercice :	27
Présents :	21
Excusés :	6
Pouvoirs :	3
Votants :	24

SÉANCE DU 25 JUIN 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le mardi 25 juin 2024, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué le dix-neuf juin 2024, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, en mairie, sous la présidence de Monsieur Emmanuel DELMOTTE, Maire.

PRESENTS : Monsieur Emmanuel DELMOTTE, Maire, Christian GORACCI, Martine LIPUMA, Pierre BRANCATO, Jean-François PIOVESANA, Sylvie DAVILLER, Adjoints, Mesdames, Messieurs, Jeannot MANCINI, Colette ZALMA, Jean-Marie ROUAN, Patrick LECLERCQ, Joëlle BOUHELIER, Lydie CHRETIENNOT, Vincenzo MARCIANO, Christine VAUTRIN, Bruno DEPOORTERE, Olivia LEVINGSTON, Stéphane GARAVAGNO, Eric ROMAN, Céline VERSACE, Emilie GAGLIOLO, Marc MONIER, Conseillers Municipaux.

ABSENTS EXCUSES : Laurence MARGAILLAN, Jean-Paul THIEULIN, Daniel DIB, Caroline RICORD, Nadège ISOARDO, Chantal NIOT.

PROCURATIONS : Caroline RICORD qui a donné procuration à Marc MONIER, Nadège ISOARDO qui a donné pouvoir Céline VERSACE, Chantal NIOT qui a donné pouvoir à Christian GORACCI.

SECRETAIRE DE SEANCE : Emilie GAGLIOLO

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal, dans le cadre de l'ajustement du budget primitif 2024, les modifications suivantes :

FONCTIONNEMENT						
Chapitre	Article	Libellé	DÉPENSES		RECETTES	
			+	-	+	-
042	6811	Dotations aux amortissements	10 391.00			
042	777	Reprise sur subvention			1 457.00	
042	722	Production immobilisée - Immobilisations corporelles			9 743.63	
011	6068	Autres matières et fournitures	809.63			
		TOTAUX	11 200,63		11 200,63	

INVESTISSEMENT						
Chapitre	Article	Libellé	DÉPENSES		RECETTES	
			+	-	+	-
10	10226	Taxe d'aménagement	5 514.14			
23	2313	Constructions (en cours)		46 323.77		
23	2315	Installations... (en cours)		160 000.00		
21	21..	Immobilisations corporelles (à détailler)	200 000.00			
041	21621	Biens historiques et culturels	100.00			
041	10251	Dons et legs en capital			100.00	
040	28....	Amortissements			10 391.00	
040	13918	Reprise sur subvention	1 457.00			
040	21318	Autres bâtiments publics	9 743.63			
041	2313	Constructions en cours	6 240.00			
041	21318	Autres bâtiments publics	9 816.00			
041	2031	Etudes			16 056.00	
458105	458105	Collecte et assainissement eaux usées 2024	112 000.00			
458205	458205	Collecte et assainissement eaux usées 2024			112 000.00	
		TOTAUX	344 870.77	206 323.77	138 547.00	

Monsieur le Maire propose au conseil Municipal :

D'ADOPTER la décision modificative présentée ci-dessus.

Le Conseil Municipal, l'exposé du Maire, entendu et après en avoir délibéré :

ADOPTÉ la décision modificative présentée ci-dessus.

Adopté à l'unanimité

Certifié exécutoire,
Les formalités de publicité ayant été
Effectuées le 01 JUIL. 2024
Et la délibération expédiée à la
Sous-préfecture le 01 JUIL. 2024

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Emmanuel DELMOTTE



Le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir, devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.